# ASSEMBLEE GENERALE 2012.

#### Schweighouse, mardi 27 novembre 2012 au siège du Ski-Club à Schweighouse Sur Moder.

La séance est ouverte à 20h10.

19 membres sur 44 sont présents.

6 membres absents ont donné procuration, il y a donc 25 votants.

## 1 . Allocution de bienvenue de la vice-présidente Marie-Louise Trautmann.

« Au nom du bureau de notre association, je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à la convocation pour l'assemblée générale. L’association étant la vôtre, votre présence ne peut que nous encourager à poursuivre dans la voie fixée par nos statuts.

L’année 2012 a été une année chargée aussi bien en termes d’investissement en temps qu’en travail. Notre président vous en fera part tout à l’heure. Notre dynamisme nous a pourtant guidé à agir tout au long de l’année afin de pérenniser nos diverses actions et de les montrer au public aussi bien par voie de presse que par notre présence à diverses manifestations.

Cette constance ne peut que se faire grâce au travail des bénévoles de l’association mais surtout grâce à votre appui, celle des adhérents. Avant de passer la parole à notre président, je voudrais souligner que vous êtes nos ambassadeurs auprès de vos connaissances, vos amis et votre voisinage. Ce n’est qu’avec votre appui que nous pourrons avancer.»

 ***2. Rapport moral du Président Serge Kaspar.***

« L’APAAH a connu en 2012 une activité fidèle à ses principes fondateurs.

Afin d’assurer le fonctionnement de l’association, votre bureau s’est réuni cinq fois durant cette année, sans compter les échanges informels entre différents membres du bureau. Ces discussions non prévues nous permettaient très souvent d’agir vite quand des décisions à prendre ne nécessitaient aucun vote.

J’ajouterai au niveau des réunions celles de l’OMSALS où nous étions représentés par notre Vice-Présidente, Marie-Louise Trautmann, (au nombre de 4 ou 5) et celles préparant le Forum des Associations Humanitaires d’Haguenau où nous étions représentés par notre Secrétaire Adjointe, Marie-Thérèse Straub (au nombre de 5).

Ainsi, toutes ces participations, au niveau de l’OMSALS, du festival SUMMERLIED, du Forum des Associations, permettent à l’APAAH de se montrer, se faire connaître et de par ces activités de percevoir un complément de revenu qui permet à l’association de fonctionner sereinement. Notre trésorier vous présentera le bilan comptable tout à l’heure.

Pour bien comprendre l’engagement des bénévoles de votre association, je vais vous donner un chiffre : 936 H 55, soit environ 39 jours ou 27 semaines de travail à 35 h. Voilà le temps passé par les bénévoles de l’APAAH pour faire vivre l’association. Ainsi, pour la première année, nous comptabilisons le temps de bénévolat afin de montrer à nos partenaires d’ici comme de là-bas, à nos adhérents et sympathisants, que nous n’obtenons rien sans effort.

L’année APAAH débute après notre dernière AG, celle du 29 novembre 2011.

L’APAAH a ainsi tenu un stand de vente d’objets divers de décors de Noël et de vin chaud sur deux samedis consécutifs en **décembre 2011**. Cette présence au marché hebdomadaire de notre commune a été décidée afin de pérenniser le projet OASIS au Congo. Trois concerts organisés au profit du projet « OASIS », l’un par la Chorale des Enseignants, l’autre par la Chorale Paroissiale de Wingen et le dernier par la musique du Cercle Catholique FIDELITAS de Schweighouse, ont été proposés spontanément afin de soutenir notre démarche.

En **janvier 2012**, nous avons tenu le bar lors d’une soirée organisée par la municipalité.

En **avril**, nous avons confectionné 500 sandwichs pour une association locale. Ce travail nous a permis de récolter dans les 250 €. Durant l’année, après chaque manifestation de l’OMSALS, nous avons assuré le lavage et repassage de leurs T-Shirts, tabliers et serviettes. Grand merci à notre Vice-Présidente qui s’est attelée à cette tâche cette année.

Du 4 au 11 **août**, nous avons participé au festival SUMMERLIED. Merci à tous ceux qui ont passé des heures pour cette action qui nous permet d’obtenir une aide financière. Merci également à ceux qui nous ont représentés au Messti durant le même mois.

En **septembre**, invités par l’association « Appel du Pauvre » de Munster, nous avons participé à leur AG, ce qui nous a permis de rencontrer le Père Roger.

En **octobre**, nous avons participé au Forum des Associations Humanitaires à Haguenau, ainsi qu’à la Fête des Rues de Schweighouse. Autant le Forum était un lieu de rencontre et d’échanges forts intéressants entre diverses associations, autant notre deuxième action, le même jour, était un nos points forts de l’année. En effet, grâce aux dons de divers objets venant d’une personne de l’association « Appel du Pauvre » de Munster, la vente de ces biens nous a permis de récolter des fonds pour le projet OASIS au Congo. Et durant ce même mois, nous débutions l’opération « Lutzelbourg ». J’y reviendrai un peu plus loin car c’est une opération en devenir. Bien entendu octobre est toujours le mois phare de l’APAAH. En effet, nous avions organisé un concert animé par « LES MESSAGERS » dans la salle du Cercle Catholique « Fidelitas ». Nous avions plus d’une centaine de personnes dans la salle, ce que l’on peut qualifier de remarquable dans notre commune. Cette action, au profit d’une association de réinsertion du Nord de l’Alsace, « REPARTIR », a permis de récolter une somme de 1122 €. A cette somme, s’ajoutera le plateau offert par la musique du CCF lors de leur traditionnel concert de Noël qui aura lieu le dimanche 16 décembre à 17 h 00 en l’église St Jacques de Schweighouse.

Autre point fort d’octobre, notre rencontre avec le Père Roger, président de l’association « Foyer de Paix - Grands Lacs ». Cette rencontre sur trois jours, nous a permis de clarifier notre partenariat avec cette association au profit du « **projet OASIS**».

Rappelez-vous que dans le cadre du projet OASIS, nous avions l’ambition de mener à bien la construction d’une micro-centrale électrique afin d’en faire profiter OASIS et les villageois habitant aux alentours dans la région des grands lacs au Congo. L’actualité récente nous démontre bien la difficulté de la tâche.

Pour bien comprendre les enjeux de notre partenariat, auquel je vous inviterai à vous prononcer tout à l’heure, je vais scrupuleusement suivre le schéma de notre rencontre avec le Père Roger.

Notre réunion de travail a été scindée en plusieurs parties.

**Rappel sur l’association « Foyer de Paix - Grands Lacs »**

Le Père Roger nous a rappelé que l’association qu’il préside, « Foyer de Paix Grands Lacs », est un outil de spiritualité, une école de vie où les gens sont heureux de trouver un cadre d’écoute. Et on s’interroge pour « comment dire qu’il y a une espérance pour les autres ». L’association s’adresse à trois pays (Rwanda, Congo et Burundi). Et le destin de ces trois pays dans cette région est **commun**. Cette association, avec ces écoles, est une « école de paix ». « Par exemple, l’apprentissage est un alibi ; cela nous permet en corollaire de parler d’autre chose notamment de la vie en paix. » Et l’expérience du terrain fait que l’association « Foyer de Paix » retient l’instruction comme **cause prioritaire**. Il en ressort que l’instruction des jeunes et des parents est primordial. **Pour l’association « Foyer de Paix » la priorité est l’école et l’éducation à la paix**.

**Projet « OASIS » où en sommes-nous ?**

La somme de 1650 € versée par l’APAAH en vue des tests micro-centrale est bloquée sur un compte. Les jeunes avaient testé la production du courant et cela a marché. Entre temps, les politiciens sont intervenus ce qui a eu pour effet de casser le projet. Et les jeunes ont été refroidis par ces politiques. Se greffe le problème du manque de sécurité qui risque, par le non-respect du bien collectif, de compromettre à terme la pérennité du projet.

Deux solutions s’offrent à nous :

 - poursuivre ce projet en trouvant un partenaire local plus puissant comme le diocèse

 - réaffecter la somme à un ou à plusieurs autres projets « d’OASIS ».

Dans le cas de la poursuite du projet initial, Roger nous indique que dans le cadre des problèmes locaux, il faudrait d’abord aider les gens à acquérir la notion du bien collectif. Or en l’état actuel des choses, qui peut le garantir ? **Donc la question de la garantie du projet est posée**.

**Comment l’APAAH vit et se situe dans le projet « OASIS »**

Nous avons fait un tour de table après avoir bien mesuré la priorité de l’association « Foyer de Paix » et la réalité du vécu de la population locale. Nous en arrivons à comprendre que pour l’instant, seuls l’éducation et le travail permettront de faire avancer la notion « du bien collectif ». Nous décidons, au niveau du bureau de l’APAAH, de réorienter notre partenariat.

Roger fait remarquer la justesse de notre démarche initiale, mais à la vue du contexte actuel, appuie sans réserve la demande de la priorité donnée à l’instruction et au savoir.

**Nouvelle orientation de notre partenariat**

De ce fait, se pose la question de la pertinence de la poursuite du projet micro-centrale.

Roger nous propose deux autres pistes :

- l’une concernant le projet au Rwanda : paiement du salaire de trois formateurs

- l’autre au Congo vers les mamans en leur payant la location d’un local de travail pour un « Atelier Coupe et Couture ».

Pour le premier projet, le montant global annuel est de 1800 € x 3 = 5400 €.

Pour le deuxième projet, le montant global annuel est de 200 € x 12 = 2400 €.

Le bureau de l’APAAH propose deux votes :

- poursuivons-nous le projet micro-centrale (sans les garanties de réussite) ?

- quel autre projet acceptons-nous de prendre ?

Le vote donne :

- 8 voix pour l’abandon du projet micro-centrale (0 contre - 0 abstention)

- 8 voix pour le projet « Atelier Coupe et Couture », location d’un local de travail.

Le bureau décide de soumettre ces décisions aux votes des adhérents lors de notre prochaine AG afin de clore le projet micro-centrale et d’ouvrir ce nouveau partenariat.

Autre décision importante à prendre lors de notre AG :

- l’affectation des 1650 € initiaux affectés à « OASIS » dans le cadre de l’ancien projet.

Je vous proposerai tout à l’heure lors du point 10 (débat) de l’ordre du jour de vous prononcer par vote en ce qui concerne le projet OASIS au Congo.

**Le premier vote** auquel vous serez appelé à vous prononcer concernera l’annulation du projet en cours et la définition d’un nouveau projet :

***« Approuvez-vous l’orientation du bureau en ce qui concerne le projet OASIS :***

***➊ annulation du partenariat micro-centrale hydroélectrique***

***➋ définition d’un nouveau partenariat dont la finalité est de financer la location d’un local de travail appelé « atelier coupe et couture ».***

***Les modalités suivantes seront proposées :***

 ***- l’APAAH financera durant les deux premières années la totalité du loyer (2400 €)***

 ***- l’APAAH financera la troisième année 75% du loyer et nos partenaires 25% du loyer***

 ***- l’APAAH financera la quatrième année 50% du loyer et nos partenaires 50% du loyer***

 ***- l’APAAH financera la cinquième année 25% du loyer et nos partenaires 75% du loyer.***

***La base du loyer sera toujours calculé sur le loyer de la première année, c'est-à-dire 2400 €.***

***Une clause sera prévue afin de garantir l’APAAH au cas où, pour une raison ou une autre, nous serions dans l’impossibilité d’honorer financièrement ce partenariat. »***

**Le deuxième vote** qui vous sera soumis concerne l’attribution de notre première dotation de 1650 €.

La question qui aurait dû vous être posée était la suivante :

***Suite aux propositions des femmes d’OASIS, à quel projet (ou auxquels) affectons-nous (ou répartissons-nous) cette somme ?***

Aux vues des événements actuels dans la région de Goma et Bukavu, il a été impossible aux femmes de se réunir et de nous soumettre leurs propositions. Le bureau de l’APAAH vous soumet au vote cette question :

***Donnez-vous l’accord au futur bureau de l’APAAH de choisir, sur propositions de nos partenaires, l’affectation de la somme de 1650 € dans le cadre de l’ancien partenariat ?***

Pour terminer notre rencontre d’octobre, nous avons réalisé une interview du Père Roger que nous avons envoyée aux DNA. En effet, aucun journaliste n’a voulu se déplacer hors le cas d’une réunion publique ou autre. Notre surprise a été totale : en effet, déjà lors de l’annonce de notre concert, nous avons été plus que gâtés : pas moins de deux articles dont l’un d’un quart de page sur toute la largeur et ensuite le compte-rendu du concert en un quart de page également plus l’interview sur une demi-page avec un gros titre. Ceci nous a amené à envoyer un mail de remerciement.

En **décembre 2012**, nous organiserons lors des trois premiers samedis de décembre une vente de Noël au profit de l’association « Foyer de Paix - Grands Lacs - » projet OASIS. N’hésitez pas à en parler autour de vous car tout ce que nous vendons est le fruit du travail de bénévoles.  Je ne serais pas complet si je n’ajoutais pas que le dimanche 16 décembre, un concert de Noël donné par la musique du Cercle Catholique « FIDELITAS » en l’église St Jacques de Schweighouse complètera l’action que nous avons faite pour « REPARTIR ».

Enfin, je vous ai parlé plus haut de l’opération « Lutzelbourg » en devenir. Cette opération que nous avons déjà entreprise depuis quelques mois est un partenariat entre une famille et l’APAAH. En effet, nous avons été sollicités par deux personnes âgées et leur fils (prêtre Oblat) afin de déménager toute leur maison des meubles et objets divers. Nous sommes en charge de vendre tout l’ensemble. Le bénéfice de cette opération sera de 2/3 pour la congrégation des OBLATS et d’un tiers pour l’APAAH. Le restant sera, si le bureau le décide, vendu lors d’une prochaine fête des rues. A priori, les membres du bureau se tournent vers « une journée vente privée ». Nous proposerons à terme à ces donateurs de choisir l’affectation du fruit de cette vente.

Suite à notre AG de 2011, nous avions décidé de doter l’APAAH d’un site internet. Vu l’engagement de chacun, nous n’avons pas trouvé le temps pour concrétiser cette démarche. Pourtant cela est d’une nécessité primordiale. L’association va s’y atteler dès le mois de janvier.

Nous aurons cette année la tâche de prévoir pour les cinq années qui viennent nos prochaines manifestations. Si vous avez des souhaits, n’hésitez pas à les formuler.

Comme l’a rappelé notre Vice-Présidente lors de son mot d’accueil, vous êtes tous nos ambassadeurs auprès de vos familles, amis et collègues de travail. N’hésitez pas à parler autour de vous de nos actions. Il est important que nous puissions préparer l’avenir avec plus d’adhérents, notamment des jeunes. Pérennisons ensemble notre travail. J’ajouterai que nous avons encore des livres du Père Roger. Cela peut également être un cadeau. Et n’oubliez pas que les droits d’auteur sont reversés à l’association « Foyer de Paix - Grands Lacs ».

Pour conclure, l’Association remplit pleinement son rôle de promouvoir par la culture ou d’autres actions des gestes de solidarité tels qu’ils sont définis dans les statuts. Nos engagements pris lors de notre assemblée générale constitutive ont été, pour l'essentiel, respectés. »

***3.Vote sur le rapport moral.***

Le rapport moral est adopté à l’unanimité.

## 4. Rapport et compte-rendu financier par le trésorier, Raymond Morgenthaler.

|  |  |
| --- | --- |
| Dépenses | 5 734,20 € |
| Recettes | 6 587,11 € |
| Excédent |  852,91 € |
| Solde en caisse | 4 514,08 € |

## dont 3 285,23 € sur le livret bleu et 1 228,85 € sur le compte-courant à la CMDP de Schweighouse. Les fonds propres après provisionnement du compte « Foyer des Grands Lacs » sont de 1 817,06 € au 31.10.2012.

## 5. Rapport de la commission de contrôle des comptes.

Les vérificateurs aux comptes, à savoir Fridolin Trautmann et René Ott ont pris connaissance et vérifié l’ensemble des comptes en présence des trésoriers Raymond Morgenthaler et Françoise Marchal. Ils en ont souligné la clarté et l’exactitude et félicitent le trésorier. Ils demandent à l’assemblée de lui donner décharge.

## 6. Décharge au trésorier.

Le compte-rendu financier est adopté à l’unanimité et décharge est donnée au trésorier.

## 7. Election du nouveau bureau.

Tous les membres se représentant et deux nouveaux candidats s’étant manifestés, à savoir Anny et René Ott, le bureau est réélu et sa composition est la suivante :

Serge Kaspar, président Marie-Louise Trautmann, vice-présidente

Raymond Morgenthaler, trésorier Françoise Marchal, trésorière adjointe

Gabriel Strebler, secrétaire Marie-Thérèse Straub, secrétaire adjointe

Claudine Morgenthaler, assesseur Marie-Odile Kaspar, assesseur

Marguerite Platz, assesseur Robert Marchal, assesseur

Sandra Seel, assesseur Anny Ott, assesseur

René Ott, assesseur

## 8. Désignation de la nouvelle commission de contrôle des comptes.

Les commissaires aux comptes, Marie-Claude Klieber, Fridolin Trautmann auxquels s’ajoute Christian Kuntzel sont désignés, avec leur accord, pour l’an prochain.

## 9. Fixation du taux des cotisations.

Le montant de la cotisation pour 2013 est maintenu à 10 € par membre et 20 € par couple.

## 10. Divers.

a) Un débat s’instaure sur la présence des associations qui gèrent le bar de la Salle Culturelle lors des manifestations comme le Salon des Artistes. Patrick Logel se fera le représentant de l’APAAH auprès de la municipalité afin de demander un roulement entre les différentes associations locales.

b) Votes sur le futur à propos des deux questions soumises par le Président :

 - annulation du projet micro-centrale remplacé par le projet de prise en charge de la location

 d’un local pour l’action « coupe et couture » : adopté à l’unanimité

* nouvelle affectation de la somme de 1650 € provisionnée pour l’association « Grands Lacs –

 Foyer de Paix » laissée à l’initiative du Comité : accord à l’unanimité

c) Michel Martz, président de l’EMM, qui s’était engagé à donner un concert au profit de l’APAAH a

 demandé la parole. Il a exprimé ses regrets de ne pas avoir pu satisfaire cet engagement en raison

de la situation de son ensemble musical. Il a tenu malgré tout à faire un don de 700 € à l’APAAH,

somme qui correspond d’habitude au montant du plateau. L’assemblée l’a remercié pour ce beau

geste grâce à des applaudissements nourris.

d) En 2013, l’APAAH organisera son concert le 12 octobre et participera à la Fête des Rues le 13 octobre.

e) L’APAAH a été sollicitée afin de financer une partie d’une opération coûteuse pour une enfant étrangère dont les parents n’ont pas les ressources suffisantes. L’assemblée décide de verser un chèque de 200 € à cet effet.

***11. Clôture de l’assemblée générale.***

Le président clôt l’assemblée à 21 h 25 et invite les participants au verre de l’amitié offert par l’APAAH.

|  |  |
| --- | --- |
| Vu le Président : | Vu le Secrétaire : |
| KASPAR Serge  | STREBLER Gabriel |